



PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 février 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 28 février, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Frontenay-Rohan-Rohan dûment convoqué le 21 Février 2019, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard BARAUD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : **20**

Nombre de membres présents : **15**

Nombre de votants : **16**

Présents : Bernard BARAUD, Alain CHAUFFIER, Raymond CAILLETON, Martine PEDROLA, Michel MAGNERON, Claude POUPINOT, Valérie MESNARD, Olivier POIRAUD, Thierry ALLEAU, Sandrine DOOLAE GHE, Brigitte BONNAUD-TOUCHARD, Stéphane BARILLOT, Cyril RIGAUDEAU, Sonia THOMAS, Aurélia LAURENT.

Absents excusés : Sylvie BRUMELOT, Elisabeth DEGORCE.

Absents non excusés : Laurent COCHELIN, Véronique GUIGNE, Pierrick CLEMENT.

Procurations : Elisabeth DEGORCE à Olivier POIRAUD.

Secrétaires : Martine PEDROLA, Olivier POIRAUD.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DU 14 FEVRIER 2019

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le procès-verbal du 14 février 2019 qui leur a été présenté.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

EVOLUTION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DES MIGRANTS

Le conseil municipal débute par la présentation du Centre d'Accueil et d'Orientation de Frontenay-Rohan-Rohan, dans sa situation actuelle et dans son évolution prochaine.

Alain Chauffier, Maire-Adjoint, présente le fonctionnement actuel de la structure gérée par « AUDACIA » :

Depuis neuf mois, le Centre d'Accueil et d'Orientation de Frontenay-Rohan-Rohan a accueilli 74 jeunes hommes dont 5 ont déjà obtenu une protection internationale.

Aujourd'hui, 48 jeunes hommes de dix nationalités différentes sont présents au CAO (Afghans (24), Pakistanais (2), Érythréens (6), Guinéens (5), Éthiopien (1), Soudanais (3), Maliens (2), Ivoiriens (3), Algérien (1), Sahraoui (1). 14 relèvent de la procédure Dublin, c'est-à-dire qu'ils sont reconnus dans leur demande de protection internationale (droit d'asile) dans le pays européen par lequel ils sont arrivés. 21 sont dans la procédure normale de demande d'asile en France.

À l'arrivée de chaque jeune réfugié, sont systématiquement mis en place :

- Un accompagnement social (mise à l'abri : logement, nourriture, sanitaires, transport, habillement, etc.)
- Un accompagnement administratif jusqu'à l'obtention du statut de réfugié ou de protection subsidiaire en lien avec l'**OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration)** ou l'**OFPRA (Office français de Protection des Réfugiés et Apatrides)**
- Un bilan de santé,
- Des activités consacrées à l'apprentissage du français.

Fonctionnement actuel du CAO de Frontenay-Rohan-Rohan

Une journée de réflexion entre élus (Frontenay-Rohan-Rohan et communes voisines), bénévoles, responsables et salariés d'AUDACIA s'est tenue début février 2019 et a permis de dresser un premier bilan après neuf mois de fonctionnement.

Il a été ainsi noté que le CAO de Frontenay-Rohan-Rohan permet d'assurer l'accueil et la prise en charge des personnes dans des conditions dignes et adaptées à leur situation et leur parcours. Lorsque des dysfonctionnements (généralement internes) apparaissent au sein du CAO, (respect des règles d'hygiène, de propreté dans l'espace commun, malentendus culturels, religieux, relationnels...), l'association AUDACIA réagit le plus rapidement possible pour les résoudre.

Il a été aussi constaté que le fonctionnement extérieur lié au CAO est paisible, dans Frontenay, dans les transports en commun, dans les magasins. Tout cela est confirmé par les services de la gendarmerie qui n'ont relevé aucun problème de citoyenneté ou de cohabitation. Aux dires de tous : « tout se passe bien entre les habitants et les migrants du centre, des liens se créent notamment sur le terrain de foot et dans les associations frontenaysiennes ! Les jeunes réfugiés font preuve de politesse et de respect vis à vis des habitants, et manifestent la volonté de s'intégrer à la population ».

Fonctionnement futur de l'HUDA de Frontenay-Rohan-Rohan

La volonté du gouvernement (loi du 10 septembre 2018, applicable au 1er janvier 2019) vise à conduire l'action publique vers des décisions plutôt régionales, à renforcer les obligations des demandeurs d'asile, à améliorer leur répartition territoriale, à structurer le parc d'hébergement afin qu'il soit plus lisible et fonctionne selon des règles unifiées et permette l'amélioration des conditions de prise en charge. Dans ce contexte, les CAO sont appelés à disparaître au profit des **CADA (centre d'accueil pour demandeurs d'asile)** et des **HUDA (hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile)**. Pour appliquer ces nouvelles mesures, la Préfecture des Deux-Sèvres a annoncé que les CAO du département devraient rapidement être remplacés par des HUDA.

Dans ce nouveau contexte, pour continuer de fonctionner en offrant le meilleur suivi aux jeunes accueillis, et satisfaire aux obligations imposées par l'Etat, il paraît impératif que l'association AUDACIA accepte d'augmenter sa capacité d'accueil, et passe de 50 personnes actuellement à 85 dans les mois à venir. En effet, le coût financier octroyé par l'Etat, actuellement de 24 € par réfugié et par jour, sera ramené à 17 € et l'équilibre des budgets nécessite un plus grand nombre de personnes accueillies.

Pour répondre à ces nouveaux objectifs, l'association AUDACIA, sensible aux réserves émises par la Commune vis-à-vis d'une trop forte augmentation de l'effectif, propose une solution mixte :

65 jeunes accueillis dans le futur HUDA de Frontenay-Rohan-Rohan et quelques familles, soit 20 personnes au total, hébergées dans des logements privés ou communaux, sur Frontenay et les communes avoisinantes (ces logements étant pris en charge par AUDACIA, qui en sera le locataire, et en assurera l'entretien ainsi que les loyers et charges).

Ce qui va changer :

Actuellement un CAO fonctionne avec un taux d'encadrement d'une personne pour 30 jeunes accueillis. Demain, l'HUDA devra fonctionner avec un taux d'encadrement minimum d'une personne pour 25 jeunes accueillis. La durée des séjours en HUDA se situe entre 6 mois et un an,

AUDACIA s'engage donc à embaucher deux personnes supplémentaires : un directeur/coordonateur de la structure d'hébergement, à demeure, et un agent en service civique (encadré par la responsable adjointe du Pôle Migrants AUDACIA).

Il est à noter que déjà 3 CAO des départements voisins (Vienne, Charente) sont devenus des HUDA et ont augmenté leurs effectifs sans problèmes particuliers. Il est prévu également que les professionnels des HUDA soient en CDI (alors qu'elles sont en CDD en CAO) et soient formées en conséquence.

Pour compléter la présentation, Aurélia LAURENT, conseillère municipale, présente les

réflexions du Comité de suivi du CAO.

Points négatifs :

- Une plus forte concentration de jeunes hommes accueillis dans la structure d'hébergement peut inquiéter et générer de nouvelles peurs,
- Cette augmentation pourrait en faire craindre d'autres,
- Une telle augmentation pourrait constituer une charge trop importante pour le personnel actuel du CAO,
- Une telle augmentation peut éventuellement remettre en cause l'investissement et le soutien des bénévoles qui accompagnent le CAO.

Points positifs :

- AUDACIA s'est engagé sur le nombre maximum de 65 jeunes hommes accueillis dans la structure d'hébergement, les 20 autres personnes devront être essentiellement des familles, logées à part, essentiellement dans des communes voisines.
- AUDACIA s'en engagé sur l'embauche de deux personnes supplémentaires pour l'encadrement de la structure, dont un responsable du site à plein temps et une personne en service civique (encadrée par la Responsable adjointe du Pôle Migrants).
- Il y a eu une émulation et des échanges positifs au sein de la commune avec l'accueil de nombreux jeunes dans les différentes associations sportives ou culturelles,
- Les personnes qui se sont engagées depuis neuf mois auprès de la structure ne comprendraient peut-être pas un changement de position des élus dans leur politique d'accueil (si elle devenait plus restrictive).
- L'association CORAPLIS, le Centre Social de Mauzé s/le Mignon, l'ASFODEP de Niort qui sont gérés par des professionnels de l'apprentissage de la langue française et qui assurent les cours et également la formation des intervenants dans ce domaine sont prêts à poursuivre leur action auprès des réfugiés et des bénévoles dans le cadre de l'Huda.

Après examen de la situation en séance plénière, le conseil municipal de Frontenay-Rohan-Rohan a décidé de donner son aval aux propositions énoncées par l'association AUDACIA en réponse aux directives de l'Etat.

L'association Audacia va donc accepter un plus grand nombre de réfugiés sur son site, ainsi que des familles, procéder à des embauches supplémentaires, assurer un meilleur encadrement et une meilleure formation à ses personnels, veiller à la cohabitation en toute sécurité des réfugiés

et du voisinage, veiller aux règles élémentaires d'hygiène et de citoyenneté indispensables à la vie en société.

Cependant, s'il s'avérait que les conditions énoncées ci-dessus n'étaient pas totalement remplies, ou si les modifications de structure devaient mettre en péril la vie citoyenne dans la commune (ou les conditions de vie des personnes réfugiées), la Commune manifesterait son refus de continuer à soutenir et accompagner le projet et ferait connaître ses motifs aux représentants de l'Etat.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL DES MIGRANTS

Le Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) fonctionne dans notre commune depuis juin 2018 accompagné par l'implication associative et municipale sans poser de problèmes de vivre ensemble à la Commune. Le partenariat avec Audacia est bien établi et l'établissement assume ses missions de façon satisfaisante.

Pour répondre à la demande de l'Etat le CAO doit se transformer en Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile (HUDA). Cette transformation entraînant une baisse du prix de journée (24 à 17 €) nécessite de porter le nombre maximum de jeunes hommes accueillis dans notre ville à 65 et de prendre en charge également quelques familles réparties à proximité (20 personnes environ – dans les communes voisines (sans exclure Frontenay).

Dans tous les cas de figure Audacia souhaite recevoir des accords de principe des municipalités concernées. L'association peut louer des logements (T3/T4) à des bailleurs publics ou privés en offrant des garanties de paiement des loyers (≈600€) et d'entretien des locaux. Il convient par ailleurs de noter que les normes d'encadrement préconisées par l'Etat sont meilleures en HUDA qu'en CAO : 1 professionnel pour 25 personnes accueillies au lieu de 1 pour 30 en CAO et généralisation des CDI au lieu des CDD pratiqués actuellement. Pour ce qui concerne le site de Frontenay, Audacia s'engage à renforcer son projet éducatif en mettant en place deux moyens supplémentaires : un directeur à plein temps et un service civique.

Le groupe municipal de suivi du CAO a tenu deux réunions dont une avec les responsables d'Audacia et ASAF. Une réunion plénière d'information et d'échange a également eu lieu en amont de ce conseil.

M. le Maire invite le conseil à se prononcer sur le nouveau projet d'Audacia dans notre commune.

(PJ : compte rendu réunion AUDACIA)

Pour : 11

Contre : 2

Abstention : 3

La séance se termine à 21 h 00.